

**LAIT:
NE TARISSEZ PAS
LA SOURCE AFRICAINE!**



**CONTRE LA FAIM ET POUR
L'AGRICULTURE FAMILIALE,
MOBILISONS-NOUS!**

DOSSIER DE PRESSE

Comité Français pour la Solidarité Internationale

32 rue Le Peletier – 75009 Paris

Tél. : 01 44 83 88 50 – Fax : 01 44 83 88 79

www.cfsi.asso.fr



**12 octobre 2007, lancement de la campagne
LAIT : NE TARISSEZ PAS LA SOURCE AFRICAINE !
Contre la faim et pour l'agriculture familiale,
mobilisons-nous !**

Chaque année, la faim progresse. Elle touche aujourd'hui 852 millions de personnes et tue 6 millions d'enfants ! 80 % des victimes de la faim sont des paysans et leurs familles. Si les causes sont multiples, l'Union Européenne et la France portent une part de responsabilité. Les citoyens français peuvent et doivent interpeller leurs dirigeants.

La production laitière en Afrique illustre parfaitement les causes de la crise de l'agriculture africaine. Au Mali, au Sénégal, au Kenya ou en Tanzanie, le lait est un aliment de base pour la population. Pourtant la production locale est rarement suffisante pour répondre à la demande. Ce secteur pourrait donc se développer, créer des emplois et ainsi contribuer à éradiquer la faim et la pauvreté dans les zones rurales. Au manque de volonté politique des gouvernements africains, s'ajoutent les **politiques françaises et européennes** qui :

- poussent les pays africains à ouvrir leurs marchés aux produits agricoles européens qui viennent concurrencer leurs propres productions. C'est le cas, notamment, des négociations d'Accords de partenariat économique (APE) qui entrent dans une phase cruciale puisqu'elles doivent en principe se conclure le **31 décembre 2007** ;
- réduisent drastiquement leur aide au développement en faveur de l'agriculture africaine depuis 20 ans.

En 2007, la chute de la production mondiale de lait provoque une flambée des cours. Les consommateurs de Dakar ou de Bamako s'inquiètent : va-t-on encore trouver du lait ? Et à quel prix ? Cette situation illustre les risques d'une dépendance excessive par rapport aux importations. La hausse des prix du lait en poudre importé devrait bénéficier aux éleveurs africains et encourager la production locale. Mais pour combien de temps ? Les cours peuvent s'effondrer à nouveau dans les prochaines années. Il est donc essentiel que les Etats africains se voient reconnaître le droit de protéger leur agriculture dans les accords commerciaux internationaux (APE...). Ils doivent accroître l'aide au développement de l'agriculture et en améliorer la qualité, comme le demandent les organisations paysannes africaines. Il est important que la France et l'Union européenne les soutiennent dans cet effort.

C'est pourquoi, le CFSI, dans le cadre d'ALIMENTTERRE, **lancera la campagne « Lait : ne tarissons pas la source africaine ! » le 12 octobre prochain, en présence de 4 professionnels de la filière laitière venus spécialement du Mali, de Madagascar, du Niger et du Sénégal**, afin d'apporter leurs témoignages. A cette occasion, nous diffuserons une pétition demandant au gouvernement français de respecter le droit des pays africains à protéger leur agriculture, dans le cadre des négociations commerciales internationales. Nous lui demanderons également d'accroître et d'améliorer son aide publique au développement de l'agriculture africaine.

A partir de cette date, la campagne sera relayée dans toute la France par plus de 200 associations. Elle prendra la forme d'animations destinées à sensibiliser et mobiliser l'opinion publique (marchés alimentaires et solidaires, cycle de projections, expositions, conférences-débats etc.).

Vous voulez réaliser un reportage sur ce thème ? Contactez-nous ! Nous pouvons vous fournir des informations et des contacts en Afrique et en France.

Contact : Marie Caye – Tél. : 01 44 83 88 50 - communication@cfsi.asso.fr

Mais pourquoi donc les paysans sont-ils les premières victimes de la faim ?

Chaque être humain a droit à une nourriture saine et suffisante. Pourtant aujourd'hui encore, ce droit à l'alimentation, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, est massivement violé.

Le libre-échange progresse...

En 1996, lors du Sommet Mondial de l'Alimentation, la communauté internationale s'était engagée à réduire de moitié le nombre de victimes de la faim dans le monde. Un an plus tôt, cette même communauté internationale créait l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont le but est de « favoriser la liberté des échanges afin que le monde soit plus prospère ». En 2001, les Etats membres de l'OMC ont adopté la déclaration de Doha pour le développement qui assure que « le commerce international peut jouer un rôle majeur dans la promotion du développement économique et la réduction de la pauvreté ». Où en est-on 12 ans après la création de l'OMC ?

...la faim aussi !

De 1970 à 1995, le nombre de personnes souffrant de la faim est passé de 918 à 780 millions de personnes. Depuis la création de l'OMC, qui n'est évidemment pas seule responsable, la FAO constate que la faim a repris sa progression. Elle touche aujourd'hui 854 millions de personnes et tue 6 millions d'enfants chaque année.

Elle frappe d'abord les paysans et leurs familles

Paradoxalement, la faim frappe d'abord ceux dont le métier est de produire de la nourriture. Sur 5 victimes de la faim, 4 sont des paysans et leur famille, en Afrique, en Asie et en Amérique latine ! Comment en serait-il autrement ? 44 % de la population active mondiale travaille dans l'agriculture. Au Burkina Faso, ce chiffre atteint 85 %. Or la libéralisation du commerce international met en concurrence 1 milliard d'agriculteurs familiaux des pays du Sud qui travaillent à la main un petit lopin de terre, avec 30 millions de paysans des pays riches possédant un tracteur.

Pourtant, les pays riches s'obstinent. L'Union européenne pousse les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) à conclure avec elle des accords de libre-échange appelés Accords de partenariat économique (APE). Lucides, les organisations paysannes ouest africaines ont qualifié ces APE « d'accords de paupérisation économique » !

Défendons l'agriculture familiale

Si le commerce international peut contribuer au développement des pays du Sud, le libre-échange n'est pas une potion magique capable d'éradiquer la faim et la pauvreté. Pour ce faire, il est prioritaire de protéger et de soutenir les agricultures familiales du Sud. Les droits de l'Homme doivent primer sur les règles du commerce international.

La production laitière en Afrique : un secteur d'avenir !

Le lait est un produit traditionnel dans toute une partie de l'Afrique et, en particulier dans la zone sahélienne. Aidée et protégée, la filière lait peut se développer. Ainsi, elle serait en mesure d'améliorer l'autosuffisance alimentaire et de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale en créant des emplois rémunérateurs.

En Mauritanie, le lait local a le vent en poupe !

La laiterie TIVISKI a été créée en 1989 par Mme Arahamane, avec l'appui de l'Agence Française de Développement, dans les environs de Nouakchott. En un peu plus de dix ans, elle a acquis la confiance des producteurs et des consommateurs. Elle collecte actuellement 20 000 litres de lait par jour dans un rayon de 300 km autour de la capitale. Elle fournit un revenu régulier et satisfaisant à un millier de familles, et des produits de qualité aux consommateurs urbains ! Son offre est composée de quatorze produits à base de lait de chamelle ainsi que de lait de vache et de chèvre. La laiterie fournit aussi des soins vétérinaires, des vaccins, des aliments pour bétail à crédit ainsi que des formations sur l'hygiène de la traite.

Mali : Danaya Nono, « le lait qui inspire confiance »

Fondé avec l'appui d'une ONG française, le CIDR, le réseau de laiteries Danaya Nono a été créé en 1990 à Koutiala, au Mali, afin d'améliorer et de sécuriser les revenus des petits éleveurs ruraux. Il assure la collecte du lait auprès de petits éleveurs et la transformation en produits adaptés au goût des consommateurs locaux. 5 laiteries fonctionnent aujourd'hui. Chacune s'approvisionne auprès d'une dizaine de groupements d'éleveurs. La collecte atteint 300 000 litres de lait par an auprès de plus de 500 producteurs. Le plus dur reste d'affronter la concurrence du lait en poudre importé qui inonde le marché. Pour se développer, Danaya Nono met l'accent sur l'hygiène et la qualité. Il s'adapte également au marché en diversifiant sa gamme de produits.

Au Kenya, le soutien aux petits producteurs a permis l'autosuffisance

Le Kenya, avec une production annuelle moyenne de plus de 2,9 millions de tonnes est largement autosuffisant. 80 % la production est assurée par des petits éleveurs et l'industrie laitière kenyane est une des plus développée d'Afrique subsaharienne. Ce succès s'explique par une importante politique nationale de soutien à la filière lait. Celle-ci inclut notamment :

- l'établissement d'un organe de régulation, le Kenya Dairy Board, dont la mission principale est d'organiser, de réguler et de développer la filière laitière nationale ;
- un contrôle strict du niveau des importations grâce à un tarif douanier de 60 %. Celles-ci s'élèvent à moins de 12 000 tonnes pour l'année 2004 selon la FAO ;
- des politiques d'aide et de formation pour les éleveurs (soutien aux investissements, amélioration de l'hygiène, formation sur la conduite d'élevage, établissement de normes et standards de qualité...).

Mais ces exemples sont encore trop rares. Insuffisamment protégées face à la concurrence des produits importés. Peu soutenues par les gouvernements africains et par l'aide internationale, les filières « lait » africaines peinent à se développer en vue de répondre à la demande croissante des consommateurs.

Protéger les filières « lait » africaines

Pendant des années, les producteurs de lait africain ont subi la concurrence déloyale de l'Union européenne. Les excédents laitiers transformés en lait en poudre étaient vendus à très bas prix grâce à des subventions. Résultat : en Afrique de l'ouest et du centre, la consommation de produits laitiers était satisfaite à plus de 50 % par les importations européennes, jusqu'à une période récente. Aujourd'hui, d'autres pays, comme la Nouvelle-Zélande, prennent le relais...

Tout comme l'a largement pratiqué l'Union européenne à partir des années 60, les pays africains devraient pouvoir protéger leur agriculture pour défendre leurs paysans et leur sécurité alimentaire. La taxation des importations est l'un des moyens utilisables. Mais pour le bien de l'Afrique, l'Europe, ses états membres et les institutions économiques internationales ont préféré une potion magique : libéraliser le commerce, réduire les taxes à l'importation et ouvrir les marchés à la concurrence.

La poudre explose !

2007 : la conjugaison de fortes sécheresses en Australie et en Ukraine et d'une demande croissante des pays émergents (Chine et Inde), et enfin d'une moindre production en Europe ont entraîné une chute de la production mondiale de lait. Cette récente flambée des cours rend le lait en poudre importé moins compétitif et plus rare. Les consommateurs de Dakar ou de Bamako s'inquiètent : va-t-on encore trouver du lait ? Et à quel prix ? Cette situation illustre les risques d'une dépendance excessive par rapport aux importations. D'un autre côté, elle ouvre ainsi de réelles opportunités pour la production et la transformation de lait frais local. Pour que les petits producteurs soient réellement en mesure de les saisir, il est pourtant indispensable de garantir une stabilité de leurs revenus et un accès durable au marché.

Il est donc essentiel que les Etats africains puissent bénéficier du principe de souveraineté alimentaire. En particulier, ils doivent se voir reconnaître le droit de protéger leur agriculture dans les accords commerciaux internationaux (OMC, APE). Il faut également qu'ils puissent bénéficier des prêts du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sans être obligés, en contrepartie, de supprimer leurs protections douanières.

QU'EST-CE QUE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ?

C'est le droit pour un pays ou un groupe de pays de mener une politique agricole et alimentaire adaptée à ses besoins, sans dommage pour les autres pays. Ces politiques doivent bien entendu être menées de manière à préserver l'emploi agricole. Elles doivent également garantir un accès de tous aux moyens de production et préserver l'environnement. Cela implique donc de pouvoir se protéger des importations qui concurrencent la production locale.

APE : Accords de partenariat ou de paupérisation économique ?

La coopération entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) est définie dans le cadre d'accords (Accords de Lomé, avant 2000 ; accord de Cotonou depuis 2000). L'accord de Cotonou, qui comporte, comme ceux de Lomé, un volet aide au développement et un volet commercial, introduit un changement majeur, le principe de réciprocité :

- les accords de Lomé prévoyaient un système de préférences commerciales non réciproques : pratiquement tous les produits provenant des pays ACP pouvaient entrer librement sur le marché européen. En revanche les pays ACP appliquaient aux importations européennes le même traitement qu'aux importations des autres pays du monde ;
- l'accord de Cotonou veut mettre en place, via les Accords de partenariat économique (APE), un système de préférences réciproques : pour continuer à bénéficier des préférences commerciales européennes, les ACP devront également laisser entrer librement la plupart des produits européens dans leurs pays. Il s'agit donc de créer des zones de libre échange entre l'Union européenne et les ACP.

Les APE sont négociés entre l'UE et les ACP regroupés en 6 nouveaux blocs commerciaux (4 pour l'Afrique, un pour les Caraïbes et un pour le Pacifique). La réciprocité doit couvrir une part « substantielle » des échanges commerciaux entre l'UE et chacune des 6 régions. Cette ouverture peut être asymétrique. Un des scénarios évoqués prévoit une ouverture à 100 % du marché européen et à 80 % des marchés des 6 régions ACP. Ces accords doivent entrer en vigueur le 1er janvier 2008 et leur mise en oeuvre progressive s'étaler en principe sur 12 ans. 2007 est donc une année déterminante dans les négociations.

Inquiétudes des gouvernements africains

« En Afrique occidentale, nous n'avons pas effectué d'études d'impact, nous ne pouvons donc pas signer un accord. Aucun gouvernement qui a le sens des responsabilités ne peut faire cela. Nous pouvons continuer à discuter, mais nous ne pouvons pas signer. On ne peut nous obliger à signer un accord qui va à l'encontre des intérêts de la population (...) Jusqu'à présent, nos besoins et nos préoccupations en matière de développement n'ont pas été pris en compte par l'UE». M. Mamadou Diop, **Ministre sénégalais du commerce**, à une séance de travail, sur les relations commerciales ACP-UE : l'enjeu des APE pour le développement, Bruxelles, le 12 octobre 2006.

« Ces négociations [APE] ont suscité bien des inquiétudes parmi les parties concernées dans les pays ACP, qui estiment qu'en raison des pouvoirs de négociation inégaux de l'UE et des pays ACP, ces derniers risquent de perdre davantage qu'ils ne peuvent gagner en conséquence de cette nouvelle politique commerciale. Après tout, si 30 ans d'accès non réciproque au libre échange dans l'UE n'ont pas amélioré la situation économique des pays ACP, comment un accord commercial réciproque pourrait-il faire mieux ? Ils craignent que si le commerce et l'investissement étaient libéralisés en éliminant progressivement les obstacles aux échanges entre les deux blocs économiques, l'écart entre les deux s'élargirait et détruirait probablement le peu de développement que certains pays ACP ont réussi à accomplir ces dernières années». Dr. Aliyu Modibo Umar, **Ministre du commerce du Nigeria**, à une séance de travail, sur les relations commerciales ACP-UE : l'enjeu des APE pour le développement, Bruxelles, le 12 octobre 2006.

« Dans ce contexte, la libéralisation du commerce, même progressive, ne peut mener les pays au développement. Ce type de libéralisation du commerce entre des partenaires inégaux s'est toujours avéré être un moyen ineffectif de développement, voire même nuisible. Une telle politique de libéralisation du commerce pourrait faire obstacle à la capacité de nos pays de réduire la pauvreté et d'assurer un développement durable». Ato Girma Birru, **Ministre éthiopien du commerce et de l'industrie**, le 2 novembre 2006.

Soutenir l'agriculture familiale

Au-delà d'une protection renforcée, la hausse des cours du lait démontre qu'il est urgent d'investir plus durablement dans les filières locales. Les petits producteurs ne pourront saisir cette opportunité de développement que si la volonté politique et l'investissement sont au rendez-vous !

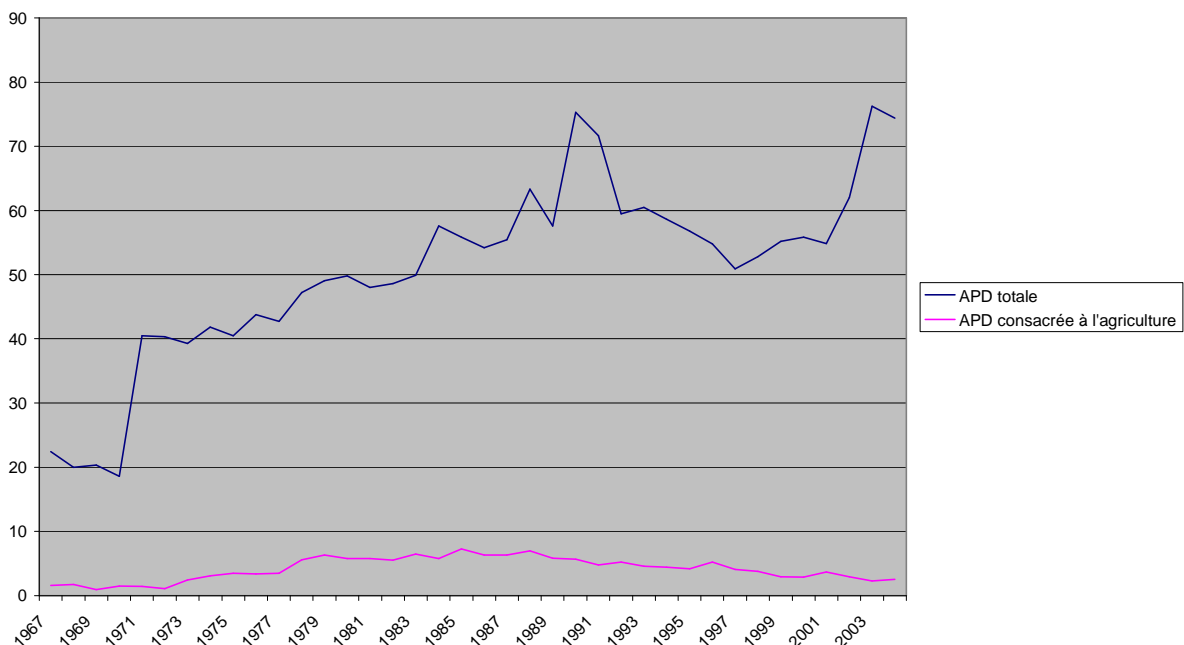
Le développement des filières agricoles : une arme contre la faim

En Afrique sub-saharienne, le secteur agricole emploie près des 2/3 de la population. Pour vivre, 200 millions de personnes dépendent directement de l'élevage. C'est dire l'importance de ces secteurs et le rôle central qu'ils peuvent jouer dans la lutte contre la pauvreté et la faim. Mais pour cela, il faut soutenir l'agriculture. Le développement de la filière lait nécessiterait d'améliorer les races, la santé et l'alimentation animale, de mieux former les éleveurs, de renforcer l'organisation des producteurs et d'investir pour mieux collecter, conserver, transformer et commercialiser le lait. Cet appui aux acteurs de la filière coule de source en France, pourquoi pas en Afrique ?

... A condition de s'en donner les moyens !

Evidemment les premiers responsables sont les gouvernants du Sud. Mais l'aide publique au développement (APD) des pays riches a un rôle majeur d'accompagnement à jouer. Or, si cruciale qu'elle soit, l'agriculture est le parent pauvre de l'APD : la part qui y est consacrée a été divisée par deux dans les quinze dernières années ! La posture de la France est on ne peut plus paradoxale : la coopération française définit l'appui à l'agriculture et à la sécurité alimentaire comme l'un des sept secteurs prioritaires de son action ; elle reconnaît l'importance des agricultures familiales, qu'elle place au coeur de ses actions. Pourtant l'aide à l'agriculture ne représentait que 2,2 % de l'APD française en 2005...

Aide publique au développement totale et en faveur de l'agriculture, en milliard de dollars 2004



La campagne « Lait : ne tarissons pas la source africaine ! » : le second épisode d'une mobilisation grandissante

En 2006, la campagne «Lait : l'Europe est vache avec l'Afrique» a permis de rassembler près de 46 000 signatures en France, en Belgique au Luxembourg, au Niger et en Mauritanie. En lien avec d'autres campagnes, cette mobilisation marque la forte inquiétude des sociétés civiles africaines et européennes à l'égard de la libéralisation des marchés agricoles, en particulier africains. Pour N'Diogou Fall, président du comité exécutif du ROPPA, «les APE constituent la mort de l'agriculture ouest-africaine ».

Suite à la campagne 2006, des rencontres ont eu lieu :

- en Belgique avec les membres du cabinet des Ministères belges des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la coopération ;
- au Luxembourg avec le Ministre luxembourgeois de la coopération ;
- en France avec les directeurs adjoints des cabinets des Ministères de l'agriculture et du commerce extérieur ainsi que des membres du cabinet du Ministre de la coopération.

Ces rencontres ont permis de faire entendre aux décideurs les voix des partenaires africains qui sont de plus en plus déterminés à refuser les APE tels qu'ils sont proposés.

La campagne « Lait : ne tarissons pas la source africaine ! » qui sera lancée le 12 octobre 2007 participe à la forte amplification de mouvements de protestation, concernant notamment les Accords de Partenariat Economique entre l'Union Européenne et les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique. En effet, les négociations des APE doivent s'achever, officiellement, le 31 décembre 2007.

Dans toute la France, plus de 200 associations sensibiliseront et mobiliseront l'opinion publique, en organisant des débats, des marchés solidaires, des expositions... en présence de 4 partenaires venus du Niger, du Mali, du Sénégal et de Madagascar. Lors de ces manifestations, nous ferons signer la pétition suivante adressée au ministre de la Coopération ainsi qu'au ministre de l'Economie et des finances :

Aujourd'hui encore, plus de 850 millions de personnes souffrent de la faim. 80% sont des paysans. En Afrique, où la plupart des familles vivent de l'agriculture, la situation est particulièrement grave. Pour aider au développement des pays pauvres, l'Union européenne veut libéraliser davantage le commerce international. Cette ouverture des frontières ne résoudra pas les problèmes des paysans africains, qu'il s'agisse de producteurs de lait ou d'autres denrées alimentaires. Ceux-ci sont à la fois menacés par les importations à bas prix et dans l'incapacité d'exporter. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement français d'agir en faveur:

- du principe de souveraineté alimentaire et du droit des pays africains à protéger leur agriculture. Nous sommes particulièrement préoccupés par les positions de la France et de l'Union européenne dans le cadre des négociations commerciales internationales (Organisation mondiale du commerce, Accords de partenariat économique avec les pays Afrique, Caraïbes, Pacifique) ;
- de l'accroissement et de l'amélioration de la qualité de l'aide publique au développement de la France et de l'Union européenne en faveur de l'agriculture. L'agriculture familiale doit bénéficier d'un soutien prioritaire.

La France doit également agir dans ce sens au sein des principales institutions financières internationales (Fonds monétaire international et Banque mondiale).

La campagne en action : des événements dans toute la France

Les pôles et relais de campagne se mobilisent toute l'année sur ALIMENTERRE. Une concentration d'actions est toutefois organisée autour de la Journée Mondiale de l'Alimentation, le 16 octobre. Au total, plus d'une centaine d'actions sont prévues entre début septembre et fin février dans treize régions de France. En voici quelques illustrations :

En Ile-de-France :

- Le 13 octobre : petit déjeuner solidaire organisé par Artisans du Monde, avec le président de la fédération des acteurs de la filière lait local du Sénégal et un producteur français de la filière biologique Lait.
- Le 16 octobre : débat d'une journée à Paris sur le thème de la hausse des cours des matières premières agricoles associant des chercheurs, économistes, agronomes, syndicalistes, professionnels de la grande distribution, élus. Un partenaire malien, responsable d'un réseau de mini-laiteries apportera son témoignage.
- Fin novembre (dates et lieu à confirmer) : festival de films documentaires ALIMENTERRE organisé à Paris par le CFSI et Ingénieurs sans Frontières.
- Toute l'année, l'association Starting Block intervient dans les collèges et lycées et mobilise les étudiants autour des « repas insolents », animations gustatives et participatives sur le thème des rapports Nord-Sud.

Pour en savoir plus : Comité Français pour la Solidarité Internationale

En Nord-Pas de Calais :

- Les 12 et 13 octobre, à la salle Courmont de Lille : exposition sur le thème de la « Faim dans le Monde », représentation du nouveau spectacle de la troupe de théâtre de rue *Les Tambours Battants* et soirée musicale et festive.
- Le 20 octobre à Lille, place Rihour : marché alimentaire et solidaire proposant des stands d'informations, des dégustations et ventes de produits bio équitables issus de l'agriculture familiale, des stands de découverte « cuisines du monde », un jeu de piste pour enfants, du théâtre avec marionnettes à doigt, une animation musicale en continu...

Pour en savoir plus : Cap Humanitaire

En Auvergne :

- Du 15 au 19 octobre dans cinq villes différentes : cycle de conférences, projections de films documentaires et débats proposant un regard croisé Nord-Sud avec la présence d'un producteur local et d'un partenaire nigérian.
- Le 20 octobre 2007 à Beaumont : rencontres Régionales ALIMENTERRE et Solidaires proposant une vingtaine de stands associatifs (éleveurs, producteurs laitiers, paysans, éducateurs, environnementalistes, solidarité internationale, consommateurs, distributeurs en circuits courts, commerce équitable...) et des animations pour toute la famille (jeux sur les laits du monde, espace "cuisines du monde, etc.)

Pour en savoir plus : Anis Etoilé

En Franche-Comté :

- Autour du 16 octobre dans les cantines scolaires de Besançon : repas bio et équitable avec animations pédagogiques.
- Entre le 15 et 20 octobre, rencontres entre un partenaire malgache et les acteurs locaux du secteur agricole : visites d'exploitations, de coopératives, de syndicats et de lycées professionnels en compagnie d'élus locaux.
- Entre le 15 et 20 octobre : conférences en présence du partenaire malgache, débats avec des représentants de la filière lait locale, de la profession agricole et des élus locaux.
- En octobre-novembre 2007 : rencontre avec des députés et sénateurs de Franche-Comté et plaidoyer sur les thèmes de campagne.

Pour en savoir plus : RECIDEV

En Provence Alpes-Côte d'Azur :

- Le 10 octobre à Briançon : atelier enfants de confection d'une vache africaine à messages et sur roulettes avec la Compagnie des Galopins. Le 17 octobre, défilé de la vache jusqu'au marché de Briançon.

Pour en savoir plus : Artisans du Monde Briançon

Et encore beaucoup d'autres animations en Rhône-Alpes, en Aquitaine, en Languedoc-Roussillon, en Poitou-Charentes, en Limousin, en région Centre... **A découvrir sur www.cfsi.asso.fr**

12-22 octobre :

Quatre partenaires du Sud viennent témoigner de leur expérience

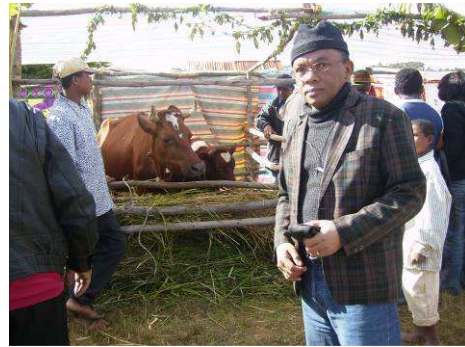
NIGER : Gilles Vias, docteur vétérinaire, chef de département élevage et gestion des ressources naturelles à l'ONG Karkara

Docteur vétérinaire et coordinateur national d'un réseau de recherche régional sur les politiques laitières, Gilles Vias travaille depuis 10 ans à l'ONG Karkara. Grâce à sa connaissance approfondie des problématiques pastorales et des filières animales, il identifie, formule et accompagne la réalisation de projets de développement dans le secteur de l'élevage. Clinicien et formateur, il a publié plusieurs manuels de vulgarisation zootechnique. Gilles Vias a enfin une connaissance approfondie des institutions d'élevage et de santé animale au Niger.



MADAGASCAR : Noëlison A. Rabearivelo, membre du syndicat TM (Lutte des Travailleurs)

Directeur au Ministère chargé de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Noëlison Rabearivelo assure par ailleurs la formation et la sensibilisation des syndicats malgaches sur les accords internationaux. « Dans le processus de la globalisation de l'économie mondiale, dit-il, il faut consolider la régionalisation avant de passer aux Accords de Partenariat Economique ». Sociologue de formation, il est consultant en planification de développement territoriale auprès d'institutions internationales tels que le PNUD et le BIT depuis 2003. Il a une solide expérience du milieu rural malgache, et les filières agricoles et d'élevage restent selon lui le levier à privilégier d'un développement réel et durable.



MALI : Amadou Diallo, directeur de l'ONG Initiatives – Conseils – Développement (ICD)

Après des études d'ingénieur agronome et de gestion d'entreprise, Amadou Diallo a été enseignant de sciences et techniques agricoles en France pendant quatre ans. Convaincu d'être plus utile dans son pays qu'en France, il a décidé de rentrer pour apporter sa modeste contribution à la lutte contre la pauvreté rurale. Responsable de programmes de développement visant à améliorer la production laitière locale et l'accès des producteurs au marché, il est convaincu de l'importance du soutien aux filières agricoles locales et en particulier la filière lait. Il fonde ainsi l'ONG ICD dont il est actuellement directeur. L'ICD a appuyé la mise en œuvre et la promotion d'un réseau de mini-laiteries « Danaya Nono ». Amadou Diallo a activement participé à l'organisation des journées mondiales du lait 2006 et 2007 au Mali.



SENEGAL : Bocar Diaw, président de la fédération nationale des acteurs de la filière lait local du Sénégal (FENAFILS)

Président et fondateur de la FENAFILS, Bocar Diaw a permis de structurer et d'organiser la filière afin de dynamiser la production laitière nationale. Son objectif à long terme est de renverser la tendance à la consommation et à l'importation de lait en poudre, au profit du lait local. Sécuriser les débouchés est selon lui, une condition indispensable pour dynamiser la production laitière nationale. Avec son double profil de gestion des organisations et de maîtrise de la transformation laitière, Bocar Diaw est lui-même gérant d'une laiterie depuis 1999.



Vos contacts en région

- Aquitaine - RADSI - www.radsi.org
Château Bonnefond (Bat A37) - Entrée DAI - 351, cours de la Libération - 33405 Talence Cedex
Contact : Tiphaine Ardouin - tél. : 05 40 00 34 71 - fax : 05 40 00 29 39
Mail : secretariat@radsi.u-bordeaux.fr
- Auvergne - ANIS Etoile
Maison des Paysans – BP 112 – 63370 Lempdes
Contact : Nathalie Grégoris/ Céline Porcheron - tél. : 04 73 70 79 24 - fax : 04 73 70 79 24
Mail : anis.etoile@fr.oleane.com
- Centre - Touraine - Alter-énergies
La Gabillère - 37250 VEIGNE
Contact : Benoît Faucheux - tél. : 02 47 26 46 03
Mail : www.alterenergies.org
- Franche-Comté - RECIDEV - www.recidev.org
3, avenue du Parc - 25000 Besançon
Contact : Fabien Gauthier - tél. : 03 81 41 05 87 - fax : 03 81 51 84 60
Mail : contact@recidev.org
- Languedoc-Roussillon - Association LAFI BALA – www.lafibala.org
LPA "La Frondaie" - Honoré de Balzac - 7, avenue de la Galine BP 47 - 34172 Castelnaud-le-Lez
Contacts : Marie Youakim - tél. : 04 67 79 27 67 - fax : 04 99 58 36 59
Mail : lafibala@educagri.fr
- Limousin - Limoges - Maisons des Droits de l'Homme – <http://mdh.limoges.free.fr>
37, rue Frédéric Mistral - 87000 Limoges
Contact : Guillaume Bertrand - tél. 05 55 35 81 24 - fax : 05 55 35 01 64
Mail : mdh.limoges@free.fr
- Nord-Pas de Calais - Association CAP Humanitaire – www.caphumanitaire.org
75, rue du Chevalier Français - 59000 Lille
Contact : Emilie Nganguia - tél. : 03 20 53 20 64 - fax : 03 20 49 04 48
Mail : coordination@caphumanitaire.org
- Poitou-Charentes - DRAF - SRFD
20, rue de la Providence - BP 537 - 86020 Poitiers cedex
Contact : Geneviève Guillot - tél. : 05 49 03 11 62
Mail: genevieve.guillot@educagri.fr
- Provence-Alpes-Côte d'Azur - Marseille - CODES
C/o CDATM-RITIMO - 8 rue Barbaroux - 13001 Marseille
Contact : Françoise Cabané - tél. : 04 91 47 69 17 - fax : 04 91 47 69 17
Mail : coll.codes@free.fr
- Provence-Alpes-Côte d'Azur - Briançon - Artisans du Monde
Central Parc 3 – 05 100 Briançon
Contact : Marie-France Franqueville - tél. : 04 92 21 06 44
Mail : afrnq@wanadoo.fr
- Rhône-Alpes - Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF) – www.avsf.org
58, rue Raulin - 69361 Lyon cedex 07
Contact : Carline Mainenti - tél. : 04 78 69 67 87 - fax : 04 78 69 79 56
Mail : c.maintenti@avsf.org

Réseaux étudiants mobilisés sur différentes régions :

- Starting-Block – www.starting-block.org
23, rue des Balkans - 75020 Paris
Contact : Nicolas Coiffier - tél. : 01 53 26 79 25 - fax : 01 53 26 78 07
Mail : nicolas@starting-block.org
- Ingénieurs sans Frontières – www.isf-france.org
146, rue de Crimée – 75019 Paris
Contact : Hélène Moquet - tél. : 01 53 35 05 40
Mail : helene.moquet@isf-france.org

Coordination nationale, Paris et Ile-de-France :

- Comité Français pour la Solidarité Internationale – www.cfsi.asso.fr
32 rue Le Peletier - 75009 PARIS
Contact : Anne d'Orgeval - tél : 01 44 83 88 56 – Fax : 01 44 83 88 79
Mail : dorgeval@cfsi.asso.fr

24 organisations partenaires ou soutiens

En plus des pôles et relais, « **Lait : ne tarissons pas la source africaine** » bénéficie du soutien de 24 organisations de solidarité internationale, de protection de l'environnement, d'éducation à la citoyenneté, du commerce équitable ou encore du secteur agricole :

- ❖ Adéquations
- ❖ Agrisud International
- ❖ Amis de la Terre
- ❖ Aube M'Bour
- ❖ Bio'Jour
- ❖ Chrétiens en Monde Rural
- ❖ Confédération Paysanne
- ❖ Coordination Sud
- ❖ CRID - Centre de Recherche et d'Information pour le Développement
- ❖ Echoppe
- ❖ ESSOR
- ❖ Fédération Artisans du Monde
- ❖ FIAN France
- ❖ FNAB - Fédération Nationale de l'Agriculture biologique
- ❖ Foi et Justice
- ❖ GRDR - Groupe de Recherches et de Réalisations pour le Développement Rural
- ❖ GRET - Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
- ❖ Maison des Citoyens du Monde
- ❖ MNLE Nord Pas-de-Calais - Mouvement National de Lutte pour l'Environnement
- ❖ Oxfam France-Agir Ici
- ❖ Réseau Cohérence
- ❖ RESIA - Réseau Solidarités Internationales Armor
- ❖ Ritimo
- ❖ Tech Dev

Qui sommes-nous ?

ONG de développement, regroupant 25 organisations membres engagées dans des actions de solidarité internationale, le CFSI s'est donné pour priorité de lutter durablement contre la faim, la pauvreté et les inégalités. Le CFSI s'est fixé comme principe d'agir dans la durée en Afrique, en Amérique latine et en Asie, par des projets de développement qui appuient des initiatives d'organisations locales afin d'améliorer la situation des populations pauvres.

Le CFSI complète son engagement international par une action en France et en Europe au travers du programme **ALIMENTERRE** : il informe l'opinion publique sur les causes de la faim et de la pauvreté et la mobilise pour faire évoluer les politiques publiques en France et en Europe. Ces actions sont centrées autour de 3 secteurs prioritaires d'intervention : soutenir l'agriculture familiale comme rempart contre la faim ; développer l'économie sociale et solidaire comme rempart contre la pauvreté, aider les organisations locales à participer pleinement au développement.

Votre contact :

Marie Caye, chargée de communication

Mail : communication@cfsi.asso.fr

Tél. : 01 44 83 88 53